

TOUT SAVOIR SUR...

---

# LES FONDS EN EUROS « NOUVELLE GÉNÉRATION »

Les différentes catégories

---

Leur mode de fonctionnement

---

Comment bien les choisir ?

OFFERT PAR



**PRIMONIAL**

---

creative investments

## Primonial, la référence pour votre épargne

Spécialisé sur tous les aspects du patrimoine, Primonial imagine et sélectionne des solutions complètes destinées et adaptées aux attentes des épargnants et des professionnels du patrimoine. Acteur majeur de l'épargne et de l'asset management immobilier européen, le Groupe poursuit son développement en axant son offre sur des produits d'épargne toujours plus innovants.

Pour vous aider à prendre les bonnes décisions en matière d'épargne, il est important de vous faire accompagner par un conseiller en gestion de patrimoine. Il saura, en fonction de vos besoins et de votre situation, vous indiquer la meilleure solution financière.

[www.primonial.com](http://www.primonial.com)



# SOMMAIRE

**4** L'assurance vie :  
le couteau suisse  
de l'épargnant

**5** Les points  
forts

**6** Les fonds en euros  
« traditionnels »  
à la traîne

**7** Des produits innovants  
pour pallier la baisse  
des rendements

**9** Comment bien choisir son  
contrat d'assurance vie ?

**10** Les unités  
de compte

**11** Changer de contrat  
d'assurance vie

**12** Bien préparer sa retraite  
avec l'assurance vie

# DÉFINITIONS

## L'assurance vie : le couteau suisse de l'épargnant

**Préparer la transmission de votre patrimoine, financer votre retraite, les études de vos enfants ou mettre en place une solution de financement dès leur entrée dans la vie active : l'assurance vie a de nombreuses applications. Elle doit être composée selon vos projets et votre profil de risque.**

L'assurance vie est une solution d'investissement qui permet au souscripteur d'épargner de l'argent ou de valoriser un patrimoine financier existant afin de répondre à plusieurs types d'objectifs. Ce produit est principalement utilisé de nos jours comme **un contrat pour épargner de l'argent en bénéficiant des avantages de la fiscalité de l'assurance vie cumulés avec ceux liés à la transmission du patrimoine.**

Sur un contrat d'assurance vie multisupport, l'épargnant dispose non seulement d'un fonds en euros sécurisé, mais aussi d'une gamme de supports d'investissement en unités de compte<sup>1</sup> qui lui permettent d'investir sur les marchés financiers, dans le capital-investissement et en immobilier. Le choix des supports dans lesquels vous allez investir au sein de votre contrat d'assurance vie est orienté en fonction de votre profil d'épargnant, de vos objectifs, du temps que vous avez devant vous pour y répondre et du niveau de risque que vous êtes prêt à prendre.

Deux options s'offrent à vous :

- **Les fonds en euros** : ils sont investis sur des placements peu risqués. Le capital investi est garanti. Cette garantie porte soit sur le capital brut ou sur le capital déduction faite des frais supportés par le souscripteur.
- **Les unités de compte (UC)** : elles permettent de diversifier ses investissements. Le capital n'est pas garanti. Adossés à diverses classes d'actifs (actions, obligations, immobilier, capital-investissement...), les supports en unités de compte offrent des perspectives de gains potentiellement supérieurs dans la durée, tout en comportant un risque de perte en capital. La diversité des niveaux de risque disponibles dans les catalogues d'unité de compte permet à l'épargnant de diversifier ses investissements, en fonction de ses objectifs, de sa tolérance au risque et de son horizon de placement.

### ASSURANCE VIE



1. Les unités de compte présente un risque de perte en capital.

## Les points forts

### 1. ÉPARGNER EN SOUPLESSE

Certains contrats sont accessibles dès 1 000 euros. Vous avez également la possibilité d'effectuer des versements complémentaires avec une

faible capacité d'épargne. 100 euros par mois peuvent suffire. De plus, contrairement aux idées reçues, votre argent n'est pas bloqué.

	CONTRAT < 8 ANS		CONTRAT > 8 ANS	
	Pour toutes primes versées		Pour toutes primes versées	
	avant le 27/09/2017	après le 27/09/2017	avant le 27/09/2017	après le 27/09/2017
Taux d'imposition	PFL <sup>1</sup> (15 % ou 35 % selon ancienneté du contrat) (+PS <sup>2</sup> )	PFU <sup>3</sup> 12,8 % (+PS <sup>2</sup> )	PFL <sup>1</sup> 7,5 % (+PS <sup>2</sup> )	PFL <sup>1</sup> 7,5 % pour fraction des produits afférents aux primes < 150 K€ (avec prise en compte des encours) PFU <sup>3</sup> 12,8 % au-delà (+PS <sup>2</sup> )
Dans tous les cas, option pour l'IR <sup>4</sup> possible				

### 2. OPTIMISER SA FISCALITÉ

Au bout de huit ans, le taux de prélèvement libératoire sur les intérêts générés n'est plus que de 7,5 %. Vous devrez également vous acquitter des prélèvements sociaux au taux de 17,2 %<sup>5</sup>. Souscrire un contrat d'assurance vie tôt, permet de prendre date.

### 3. PRÉPARER SA SUCCESSION

L'assurance vie est un excellent moyen de préparer sa succession. Vous pouvez sous conditions faire bénéficier vos proches d'un capital net d'impôt jusqu'à 152 500 euros sur les versements réalisés avant 70 ans.

Date de souscription du contrat	Primes versée avant le 13/10/1998	Primes versées après le 13/10/1998
Avant le 20/11/1991	Exonération totale	Abattement de 152 500 € par bénéficiaire, au-delà prélèvement de 20 % jusqu'à 700 000 € et 31,25 % au-delà (sauf si le bénéficiaire est le conjoint ou le partenaire de Pacs : exonération) Art 990 I du CGI
À compter du 20/11/1991 : Primes versées avant le 70 <sup>ème</sup> anniversaire de l'assuré		
À compter du 20/11/1991 : Primes versées après le 70 <sup>ème</sup> anniversaire de l'assuré	Droits de succession selon le degré de parenté entre l'assuré et le bénéficiaire sur la fraction des primes qui excède 30 500 € (exonération des plus-values) Art 757 B du CGI	

# CONTEXTE

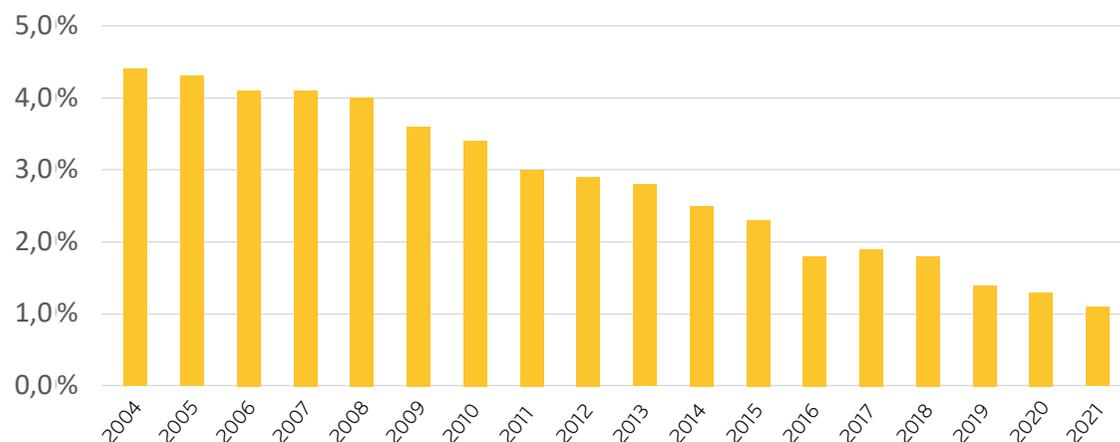
## Les fonds en euros « traditionnels » à la traîne

Le rendement annuel moyen des fonds en euros devrait atteindre 1,1 %<sup>1</sup> en 2021. Pour comparaison, il était de 1,8 % en 2018 et 2,3 % en 2015 selon France Assureurs (Fédération française de l'assurance).

Une érosion lente mais continue qui s'explique par la baisse des taux obligataires. En France, le taux de l'Obligation assimilable du Trésor à 10 ans (OAT 10 ans) affiche un taux négatif depuis le mois de juin 2019. Une situation d'autant plus compliquée que l'inflation est repartie à la hausse en France. D'après l'Insee, elle s'est élevée, sur un an, à 1,6 % en décembre 2021.

Pour garantir la pérennité des fonds en euros, les assureurs renforcent les restrictions sur les nouveaux versements en fixant par exemple un pourcentage minimum à investir en unité de compte<sup>2</sup>. Un véritable séisme pour l'assurance vie, puisque plus de 70 % des versements se font encore sur le fonds en euros.

ÉVOLUTION DES RENDEMENTS MOYENS DES FONDS EN EUROS (EN %)\*



**Les rendements passés ne présagent pas des rendements futurs.**

\* Hors frais de gestion et avant prélèvements sociaux.

Source : France Assureurs de 2004 à 2020, estimation Facts & Figures pour 2021.

1. Source : cabinet d'analyse de Facts & Figures.

2. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital

# SOLUTIONS

## Des produits innovants pour pallier la baisse des rendements

Cette nouvelle pousse les acteurs de la finance à chercher des solutions innovantes permettant de générer une meilleure espérance de rendement. Les épargnants sont en effet de plus en plus nombreux à analyser leurs contrats et à réfléchir à une nouvelle diversification qui leur permettra d'aller sur des classes d'actifs qui offriront de meilleurs rendements potentiels.

Le premier réflexe à avoir est d'analyser votre contrat d'assurance vie en regardant le taux du fonds en euros. En effet, aujourd'hui il existe d'autres fonds en euros qui performant largement le marché.

En moyenne, les fonds en euros «nouvelle génération» affichent un rendement moyen de 3 %, contre 1,8 % pour l'ensemble du marché.

Parmi ces fonds en euros « nouvelle génération », deux types de fonds se démarquent :

### • CEUX À DOMINANTE IMMOBILIÈRE

La perspective de rendement est issue de l'investissement de plus 50 % des avoirs dans des actifs immobiliers tels des SCPI, SCI, OPCI. Ces derniers ont l'avantage d'être décorrélés des marchés financiers.

**Fonctionnement :** les performances de ces supports (SCPI, SCI, OPCI) résident dans leur capacité à sélectionner des actifs immobiliers de qualité et à les gérer efficacement. De plus, la création de valeur passe par la valorisation de patrimoine en investissant dans des zones en devenir ou en rénovant les biens immobiliers. La notion de diversification est également importante : les actifs ne se limitent pas aux immeubles de bureaux. Les investissements s'orientent également vers la santé (cliniques, EHPAD) ou le résidentiel. L'internationalisation des actifs est également une solution de diversification.

Chaque fonds en euros a sa stratégie. À vous de choisir celle qui offre le plus de visibilité et qui correspond à votre profil.

“ La création de valeur passe par la valorisation de patrimoine ”

## Des produits innovants pour pallier la baisse des rendements

8

“ Une partie des actifs est investie sur les marchés boursiers en vue de dynamiser le potentiel de rendement. ”

### • ET CEUX À DOMINANTE FINANCIÈRE

Ces fonds offrent une garantie totale du capital tout en investissant une partie de leurs actifs (entre 20 % et 40 %) sur les marchés boursiers en vue de dynamiser davantage le potentiel de rendement.

**Fonctionnement :** entre 60 % et 80 % de l'épargne des fonds en euros dits « dynamiques » est investie sur des fonds en euros classiques à faible risque et à rendement modéré, tandis que le solde est placé sur les marchés actions plus risqués par nature, mais au potentiel de rendement supérieur. Grâce à une gestion dite en coussin et à un système d'effets cliquets qui permet de limiter toute perte éventuelle par une coupure des positions risquées, le capital de départ de même que les intérêts cumulés sont entièrement garantis par l'assureur. Attention néanmoins, certains de ces fonds en euros n'offrent plus de garantie totale. Par exemple, le capital peut être garanti hors frais de gestion.

### CONCLUSION

Ces fonds innovants sont généralement associés à des règles d'investissement spécifiques. Ainsi, il n'est pas possible de placer tout son argent sur un fonds en euros « dynamique ».

Les assureurs fixent un maximum d'investissement à réaliser sur les fonds en euros, le reste étant investi en unités de compte. D'où l'importance d'être bien accompagné pour effectuer son allocation.

# Comment bien choisir son contrat d'assurance vie ?

## 1. LES PERFORMANCES

La première chose à faire est de vous intéresser aux rendements annuels du fonds en euros. Gardez néanmoins en tête que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ne vous contentez pas de regarder les rendements sur un ou deux ans. En effet, certains fonds obtiennent d'excellents rendements durant deux ans avant de voir leur performance diminuer. Vérifiez toujours le rendement du fonds depuis sa création.

## 2. LES FRAIS

Avant de souscrire à une assurance vie, prenez soin de regarder les différents frais qui s'appliqueront à votre contrat. Ces derniers se divisent en cinq catégories :

- **Les frais de dossiers** : de plus en plus rares, les frais de dossier sont fixes et sont payés au moment de la souscription.
- **Les frais sur versements** : comme son nom l'indique, ils s'appliquent sur les montants versés au moment de la souscription et sur chaque versement postérieur. Ils sont le plus souvent proportionnels au montant du versement.

- **Les frais de gestion** : ils sont prélevés par les assureurs une fois par an ou une fois par trimestre et oscillent généralement entre 0,5 % et 1 % des sommes placées. Ils sont souvent plus élevés sur les unités de compte que sur le fonds en euros.
- **Les frais d'arbitrage** : ils sont prélevés lorsqu'une somme est transférée ou « arbitrée » d'un support à un autre.
- **Les frais de sortie** : ils s'appliquent au moment de la sortie du contrat. Si ce n'est pas la norme, quelques compagnies prennent une commission lors des rachats.

Ces informations sont notamment disponibles dans le Document d'Informations Clés de chaque contrat d'assurance vie.

## 3. LA COMPOSITION

Il faut privilégier les fonds en euros diversifiés car ils sont susceptibles d'être plus performants. Il est par exemple intéressant d'opter pour un fonds « nouvelle génération ».

## 4. LA SOLVABILITÉ DE L'ASSUREUR

En cas de défaut de l'assureur, le fonds de garantie de l'assurance vie n'est plus que de 70 000 euros. C'est pourquoi il est important de prendre en compte la solvabilité de l'assureur.

Pour cela, vous pouvez regarder le ratio de solvabilité indiqué dans les rapports financiers. Autre élément à regarder : la réserve de liquidité. C'est elle qui permet aux assureurs de ne pas être déséquilibrés en cas de forte demande de rachats ou de baisse des rendements.

## 5. LA TAILLE

Sur ce point, tout dépend de votre profil. Les petits fonds en euros sont plus souples et donc plus facilement pilotables. En revanche, ils sont plus sensibles aux variations des marchés. Au contraire, les gros fonds disposent d'une certaine inertie.

Ils vous apportent donc, en général, un rendement moindre mais beaucoup plus régulier.

# POUR ALLER PLUS LOIN

## Les unités de compte

L'assurance vie permet d'accéder, via les unités de compte, à une large gamme de supports. Ces dernières ne garantissent pas votre capital mais offrent des perspectives de rendement plus intéressantes. Elles vous permettent d'accéder à de nombreuses classes d'actifs comme les marchés financiers, l'immobilier avec des SCPI, SCI ou OPCI, et le capital-investissement.

### DES NIVEAUX DE RISQUE VARIÉS EN FONCTION DE VOTRE PROFIL

De fait, les unités de compte proposées au sein des contrats d'assurance vie proposent des niveaux de risque et des potentiels de performances variés. Il est donc important de privilégier les contrats d'assurance vie avec une large gamme d'unités de compte. Certains d'entre eux en comptabilisent plusieurs centaines.

“ Les unités de compte vous permettent d'accéder à de nombreuses classes d'actifs ”

Par exemple, si vous avez souscrit à un fonds nouvelle génération à dominante immobilière, vous pouvez choisir, en fonction de votre profil de risque, une unité de compte plus orientée vers les marchés financiers.

Pour faire les bons choix, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un conseiller en gestion de patrimoine.

### SAVEZ-VOUS QUE...

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'offre d'investissements responsables des contrats d'assurance vie a été renforcée. Déjà dans l'obligation depuis deux ans de proposer au sein de leurs supports au moins une unité de compte ayant obtenu un label de finance responsable, ISR, «vert» ou «solidaire», les assureurs sont maintenant tenus de rendre accessible dans leurs contrats au moins trois unités de compte avec chacune de ces labellisations.



## Changer de contrat d'assurance vie

Avec la baisse des fonds en euros, beaucoup d'épargnants se posent la question de savoir s'il est intéressant ou non de se séparer de leurs anciens contrats d'assurance vie. En effet, leurs fonds en euros ont des performances qui diminuent d'année en année. Bien évidemment, chaque situation est unique. Tout dépend de votre âge, de vos projets et bien sûr de vos objectifs patrimoniaux.

### QUELS SONT LES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE ?

Le premier point à analyser est bien votre contrat lui-même. S'il présente les caractéristiques suivantes : des frais de gestion trop élevés, un fonds en euros dont le rendement est inférieur à la moyenne du marché et un manque de transparence sur la gestion et les résultats, alors vous devriez commencer à vous interroger.

### QU'EN EST-IL DE LA FISCALITÉ ?

En quittant un ancien contrat d'assurance vie, vous perdez votre avantage lié à votre ancienneté. Pour rappel, au bout de huit ans le taux de prélèvement libératoire sur les intérêts générés n'est plus que de 7,5 %. Mais là encore, tout va dépendre de votre situation. À quelle date avez-vous souscrit votre contrat d'assurance vie ? Avant 1991 ou pas. À quel âge l'avez-vous souscrit ? Avant 70 ans ou après. Et enfin les dates de versement des primes.

“ L'idéal est de racheter votre contrat au fil de l'eau ”

De manière générale, il faut prendre en compte la date de souscription et les dates de versement pour analyser le rachat en fonction de l'objectif patrimonial : générer des revenus complémentaires et/ou préparer sa succession. Néanmoins, la fiscalité ne doit pas être l'épouvantail qui vous dissuade de vous séparer d'un mauvais contrat.

### COMMENT ORGANISER UN RACHAT D'ASSURANCE VIE ?

L'idéal est de racheter votre contrat au fil de l'eau afin de pouvoir profiter d'un abattement annuel sur les intérêts qui est de 4 600 euros pour un célibataire et de 9 200 euros pour un couple.

# POUR ALLER PLUS LOIN

## Bien préparer sa retraite avec l'assurance vie

**Produit d'épargne préféré des Français avec près de 40 millions de contrats ouverts à fin 2021 selon France Assureurs, l'assurance vie offre des possibilités d'épargne variées. Grâce notamment aux possibilités de rachats programmés, elle se révèle ainsi être une très bonne option pour préparer sa retraite.**

Solution d'investissement, l'assurance vie permet au souscripteur d'épargner de l'argent ou de valoriser un patrimoine financier existant afin de répondre à plusieurs types d'objectifs. Elle permet en outre de bénéficier d'avantages fiscaux cumulés avec ceux liés à la transmission du patrimoine. L'assurance-vie peut ainsi être envisagée dans l'optique de la retraite. Le moment venu, deux options s'offrent à vous.

### UNE SORTIE EN CAPITAL

La plupart des contrats d'assurance vie n'ont pas de durée limitée. Le terme du contrat dépend alors du seul souscripteur, qui peut racheter à tout moment et ainsi récupérer son argent. Dans la majorité des contrats actuels, ce déblocage

de l'épargne en compte peut être effectué en une seule fois ou en plusieurs. Retraits (rachats) programmés : chaque mois, trimestre ou semestre, la somme prévue arrive sur le compte bancaire de l'assuré.

### UNE SORTIE EN RENTE

Vous pouvez également convertir votre capital en rente. C'est la solution choisie par les assurés qui souhaitent récupérer leur argent sous forme de versements jusqu'à la fin de leur vie - on parle alors de rente viagère - ou pour une durée fixée à l'avance - on parle alors de rente temporaire. En pratique, le montant de la rente est calculé grâce à des tables de mortalité, donc en fonction de l'espérance de vie de l'intéressé et, bien sûr, du montant du capital en compte.

Au niveau fiscal, ce ne sont pas les intérêts générés par le capital investi qui sont imposables, mais la rente elle-même, sur une fraction de son montant, variable selon l'âge atteint par l'assuré lors du versement de cette rente.

### LES POINTS FORTS DE L'ASSURANCE VIE

#### Une solution d'épargne à la carte.

Les contrats d'assurance vie permettent d'accéder via les unités de compte à différents placements financiers. De cette façon, vous pouvez disposer de l'offre la plus adaptée à vos projets et à votre profil d'investisseur.

#### Vos fonds disponibles à tout moment.

Votre épargne n'est jamais bloquée et se caractérise par sa souplesse d'utilisation : versements libres ou programmés, rachats, arbitrages...

#### Un régime d'exception pour transmettre votre patrimoine.

L'assurance vie est un outil incontournable pour la succession : exonération totale ou partielle des droits à payer, choix des bénéficiaires...

ASSURANCE VIE

## TARGET+, DE NOUVEAUX HORIZONS POUR VOTRE PATRIMOINE

### 3 FONDS EN EUROS COMPLÉMENTAIRES POUR UN CONTRAT SUR MESURE



Le contrat Target+, donne accès à une large gamme de supports d'investissement<sup>1</sup>  
et à 3 fonds en euros complémentaires, 100 % garantis en capital<sup>2</sup> nets de frais de gestion.

3 fonds en euros investis sur des thématiques différentes  
pour bénéficier d'une plus grande diversification :  
Les marchés financiers, l'infrastructure et les obligations.



SÉCURITÉ  
TARGET EURO

2,35%



SÉCURITÉ  
INFRA EURO<sup>3</sup>

2,10%



EURO  
CLASSIQUE

1,00%

Rendements 2021 nets de frais annuels de gestion, hors prélèvement sociaux et fiscaux.

Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.

Les fonds Sécurité Target Euro, Sécurité Infra Euro et Euro Classique sont disponibles au sein de la gamme  
des contrats Target+, avec un investissement minimum de 40 % en unités de compte<sup>4</sup>.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital et ne garantissent pas le capital versé.

Le montant d'investissement sur Sécurité Infra Euro est plafonné à 30 % du total  
de l'investissement dans une limite de 1 million d'euros.

  
**PRIMONIAL**  
creative investments

Plus d'informations sur ce contrat d'assurance vie :  
[www.primonial.com](http://www.primonial.com)

**Le contrat TARGET+ est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative de type multisupport commercialisé par Primonial, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, et assuré par Oradéa Vie (groupe Société Générale), entreprise régie par le code des assurances.**

1. L'assureur, Oradéa Vie, ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. 2. Capital net investi, hors frais sur versements, sur arbitrages et hors prélèvements sociaux et fiscaux. 3. Vérifiez la disponibilité du support auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel. L'assureur, Oradéa Vie, se réserve la possibilité de suspendre les versements en entrée sur ce support à tout moment.

Primonial, SAS au capital de 173 680 €. 484 304 696 RCS Paris. TVA Intracommunautaire FR85 484 304 696. Société de conseil en gestion de patrimoine. NAF 6622Z. Conseiller en Investissements Financiers ANACOF-CIF - N° E001759, Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, Intermédiaire en Assurance inscrit en qualité de courtier et Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Service de Paiement ORIAS - N° 07 023 148. Agent de services de paiement enregistré au registre des agents financiers REGAFI auprès de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution N° 84518, mandaté par Budget Insight, établissement de paiement agréé, 7 rue de la Croix Martre 91120 Palaiseau. Carte professionnelle «Transaction sur Immeubles et fonds de commerces avec détention de fonds» N° CPI 7501 2016 000 013 748 délivrée par la CCI de Paris IDF conférant le statut d'Agent immobilier. RCP et Garantie Financière N° ABZX73-001 souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe SE, 42 rue Washington 75008 Paris. Siège social : 6-8 rue Général Foy 75008 Paris. Tél. : 01 44 21 70 00. Adresse postale : 6-8 rue Général Foy - CS 90130 - 75008 Paris. Oradéa Vie, SA d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 €. Entreprise régie par le Code des assurances. Immatriculée au RCS Nanterre 430 435 669. Siège social : Tour D2, 17 bis place des Reflets, 92919 Paris La Défense Cedex.

**INFORMATION PUBLICITAIRE SANS VALEUR CONTRACTUELLE. JANVIER 2022**



### **PRIMONIAL INGÉNIERIE DÉVELOPPEMENT**

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros. 884 030 834 R.C.S. Paris.

### **NEW PRIMONIAL HOLDING 2**

Société par Actions Simplifiée au capital de 525 382 327,81 euros. 852 684 380 R.C.S. Paris.

#### **SIÈGE SOCIAL**

6-8 rue du Général Foy | 75008 Paris  
Téléphone : 01 44 21 70 00

#### **ADRESSE POSTALE**

6-8 rue du Général Foy | CS 90130 | 75380 PARIS Cedex 8

[www.primonial.com](http://www.primonial.com)